



Association canadienne des déménageurs

Code d'éthique des membres fournisseurs

Les membres de l'Association canadienne des déménageurs, dans leurs efforts pour promouvoir de hautes normes de conduite à l'intérieur de l'association et dans toute l'industrie, s'engagent à respecter les règles de professionnalisme suivantes:

- i. Ils agiront de façon juste et honnête envers les clients tout en tenant compte de leurs besoins.
- ii. Ils respecteront les dispositions de leurs contrats.
- iii. Ils maintiendront leur intégrité professionnelle et leur honneur personnel.
- iv. Ils fourniront des services efficaces, fiables et de haute qualité.
- v. Ils s'assureront que leurs services soient fournis dans un environnement de travail sécuritaire.
- vi. Ils veilleront au maintien de pratiques concurrentielles.
- vii. Ils appuieront l'éducation dans l'industrie afin d'améliorer les services destinés au public.
- viii. Ils rempliront toutes les obligations découlant de leur adhésion.

Je m'engage à ce que ma compagnie et ses employés :

- i. se conforment au Code d'éthique des membres fournisseurs de l'ACD;
- ii. fournissent à l'ACD les documents commerciaux requis pour maintenir notre adhésion à l'ACD et l'informent de tout changement apporté à ces documents; et
- iii. offrent une procédure de règlement des plaintes des consommateurs, le cas échéant, et, si nécessaire, se soumettent au mécanisme de règlement des différends de l'ACD; et
- iv. aient publié les Conditions générales et les Conditions de vente des produits et services.

Je comprends que l'ACD communique avec ses membres principalement par voies électroniques. Je confirme par la présente que je souhaiterais recevoir les communications de l'Association par courriel.

Compagnie

Représentant autorisé (Indiquer le nom en caractères d'imprimerie et signer)

Titre

Date

Personne à contacter:

Nom: _____ Titre: _____

Adresse: _____

Ville/Prov./Code postal: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____

Courriel: _____

En plus de ce formulaire, un membre fournisseur peut devoir fournir ces documents sur demande:

- Un certificat d'assurance valide.
- Deux références d'affaires en indiquant la durée de la relation d'affaires (ex.: banque, fournisseur d'équipement de déménagement, etc.)